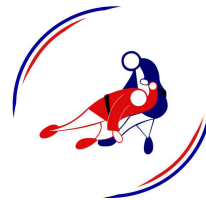




FEDERATION FRANÇAISE DE LUTTE

COMITE NATIONAL DE SAMBO



FG
10-02-22/01

Muret, le 22 février 2010

A tous les responsables de clubs,

Objet : Championnat de France de Sambo-combat
Championnat de France et Critérium National de Sambo-défense
Samedi 27 mars 2010 à Le Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis)

CIRCULAIRE D'INFORMATION

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Veillez trouver ci-joint, le programme et l'organigramme des compétitions citées en objet qui se dérouleront au **Gymnase Auguste Delaune du Stade Jean-Bouin – 106, avenue Charles Floquet - 93150 Le Blanc-Mesnil**

Je vous invite également à réserver votre hébergement dès maintenant (liste des hôtels jointe) et les plans d'accès (ci-joints) vous aideront à trouver votre route jusqu'au lieu de la compétition. Les organisateurs fléchiront, comme il convient, le parcours jusqu'au gymnase Auguste Delaune depuis la sortie « Le Blanc-Mesnil » sur l'autoroute A1 en venant de Paris (Porte de la Chapelle) et depuis la sortie « Aulnay Centre » sur l'autoroute A3 en venant de Paris (Porte de Bagnolet).

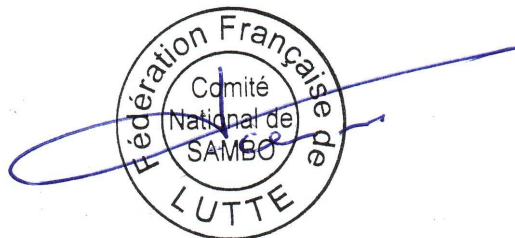
Les organisateurs assureront sur place un service de restauration et disposent d'un site événementiel <http://www.france-sambo.com>. Ils proposeront également un DVD de la compétition et une autorisation de reproduction et de représentation d'image (jointe) est demandée à chaque participant.

Par ailleurs, je vous demande de bien vouloir respecter les conditions et surtout la date de retour au C.N.S. des feuilles d'engagement des compétiteurs (ci-jointes), accompagnées des droits correspondants (faire photocopies de la feuille si nécessaire). Une copie de vos feuilles d'engagement doit également être adressée au responsable de votre Commission Régionale de Sambo.

Pour un déroulement harmonieux et cohérent de la manifestation, les juges-arbitres, y compris les stagiaires, qui désirent officier durant ces compétitions, devront faire connaître leur participation au responsable de la commission des juges arbitres du C.N.S.: M. Kris CANALES – 162, boulevard de Stalingrad - 94500 Champigny sur Marne – Tél. : 06 70 60 19 28 – Fax : 05 62 27 60 07 – E-mail : kriscanales@yahoo.fr.

Veillez prendre bonne note de ce qui précède ainsi que de ce qui suit, et dans l'attente du plaisir de vous retrouver à Le Blanc-Mesnil, recevez, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, mes sincères salutations les plus sportives.

Franck GERARDS
Secrétaire Général



Copies : Membres du Comité Directeur du Comité National de Sambo
Responsables des Commissions Régionales de Sambo
Présidents des Comités Régionaux de Lutte

P.S. : Lire attentivement les pages suivantes relatives aux différents règlements des compétitions

LUTTE GRECO-ROMAINE
LUTTE BRETONNE

LUTTE LIBRE
BEACH WRESTLING

LUTTE FEMININE
SAMBO

NOTE A L'ATTENTION DE TOUS LES PARTICIPANTS

PRECISIONS SUR LE REGLEMENT :

I. Pour le Sambo-combat

- Les compétiteurs devront se présenter à la pesée munis de leur **licence F.F.L. Sambo** (avec photo), d'un **certificat médical de non contre indication à la pratique du Sambo de combat en compétition datant de moins d'un an** et **pour les majeurs**, d'une **pièce d'identité indiquant la nationalité française**. Pour les **Juniors 2^{ème} année de nationalité autre que française**, la **Licence Compétiteur est valable toute la saison sportive** (même s'ils sont majeurs le jour du championnat de France).
(se référer au document « La circulaire licences saison 2009-2010 page 26 – L'accès à la pratique de la compétition »)
Les compétiteurs **Masters de plus de 45 ans** devront également présenter à la pesée un **certificat médical spécifique** (document joint).
Les compétiteurs qui se présenteront à la pesée sans ces documents ne seront pas acceptés.
- **Championnat de France Sambo-combat catégorie Excellence :**
 - Ouvert aux **catégories Espoirs, Seniors Masculins et Féminins et Masters**
 - **Règlement F.I.A.S. et C.N.S.** avec les modifications suivantes :
 - **Frappes debout comptabilisées**
 - **Frappes au sol et dans le bas ventre interdites**
 - **Coups de coude interdits**
 - **Coups de tête interdits**
 - Seuls les **Champions de France** de cette catégorie se verront honorés de la **ceinture tricolore**.
 - Seuls les compétiteurs de cette catégorie pourront prétendre à une éventuelle **sélection internationale**.
- **Championnat de France Sambo-combat catégorie Honneur :**
 - Ouvert aux **catégories Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors Masculins et Féminins et Masters**
 - **Règlement du Sambo-combat Excellence** avec les restrictions suivantes :
 - **Frappes à la tête interdites**
 - **Coups de genoux interdits**
 - **Etranglements interdits pour les catégories Cadets et Juniors**
- **Système de compétition en tableau à élimination directe à double repêchage.**
A l'issue du tirage au sort et avant l'attribution du numéro d'ordre, les finalistes de l'année passée de chaque catégorie d'âge et de poids se verront attribuer un numéro d'ordre leur permettant d'être éloignés par demi tableau. De même, les engagés d'un même club dans une même catégorie d'âge et de poids se verront attribuer un numéro d'ordre leur permettant d'être éloignés par demi puis par quart de tableau.

II. Pour le Sambo-défense

- Les compétiteurs devront se présenter aux inscriptions munis de leur **licence F.F.L. Sambo** (avec photo) et d'un **certificat médical de non contre indication à la pratique du Sambo en compétition datant de moins d'un an** et **pour les majeurs**, d'une **pièce d'identité indiquant la nationalité française**. Pour les **Juniors 2^{ème} année de nationalité autre que française**, la **Licence Compétiteur est valable toute la saison sportive** (même s'ils sont majeurs le jour du championnat de France).
(se référer au document « La circulaire licences saison 2009-2010 page 26 – L'accès à la pratique de la compétition »)
Les compétiteurs **Masters de plus de 45 ans** devront également présenter à la pesée un **certificat médical spécifique** (document joint).
Les compétiteurs qui se présenteront à la pesée sans ces documents ne seront pas acceptés.

- **Championnat de France d'expression technique de Sambo-défense**
 - Ouvert aux **catégories Cadets et Juniors-Espoirs-Seniors (couples libres : M/M;F/F;M/F)**
 - Seul le couple **Champion de France** de la catégorie **Juniors-Espoirs-Seniors** se verra honoré de la **ceinture tricolore**
- **Critérium National d'expression technique de Sambo-défense**
 - Ouvert aux **catégories Benjamins et Minimes (couples libres : M/M;F/F;M/F)**
- **Règlement et système de compétition joints**

III. Pour tous les compétiteurs

- **Intervention chirurgicale** : Le licencié, ou ses parents ou son tuteur légal s'il est mineur, accorde ou non chaque année l'autorisation aux dirigeants des clubs de faire pratiquer les soins d'urgence en cas de besoin. Les hôpitaux peuvent ne pas prendre en considération cette autorisation. Nous vous conseillons donc de vous faire délivrer une telle autorisation à l'occasion de **chaque déplacement**. Nous précisons que les professionnels de santé ont besoin de l'accord exprès du ou des parents pour intervenir.
- **Licences F.F.L. Sambo** :
 - **Benjamins et Minimes : Licence Enfant (23,50 €)**
 - **Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors et Masters : Licence Compétiteur (45,50 €)**
(se référer au document « La circulaire licences saison 2009-2010 page 25 – L'accès à la licence compétiteur en Sambo »)
- **Engagements** : Ils sont à adresser impérativement pour le **vendredi 19 mars 2010**, accompagnés de la somme de **8 € par concurrent engagé** pour le Combat et de **16 € par couple engagé** pour la Défense à M. Alain BIGOU - Trésorier du C.N.S. - 968, chemin de la Croix de l'Agneau - 82290 Montbeton. **Le numéro de licence F.F.L. Sambo de chaque compétiteur engagé doit être porté sur le document.**
- **Surclassement** : Aucun surclassement de catégorie ne sera accepté dans ces compétitions.
(se référer au document « La circulaire licences saison 2009-2010 page 22 – Les catégories d'âges, de poids et temps de combat en Sambo »)
- **Tenue** : Les compétiteurs qui se présenteront sur la surface de compétition avec une tenue de Sambo non conforme se verront pénalisés d'un avertissement verbal et ne seront pas acceptés. Ils auront ensuite trois minutes pour se présenter à nouveau sur le tapis avec une tenue réglementaire sous peine de se voir éliminé (match perdu).

1^{er} Samboïste appelé sur tapis en rouge, 2^{ème} Samboïste appelé sur tapis en bleu

La tenue réglementaire de Sambo est la suivante :

- **Kurtka** : réglementaires et de **couleur rouge et bleue**
- **Sportive Trusi** : de type cycliste de **couleur assortie avec la Kurka** (pas de trusi bariolé ou fantaisiste)
- **Pantalon** (Sambo-défense uniquement) : **de couleur assortie avec la Kurka ou neutre** (blanc ou noir)
- **Bortsovki** : chaussures de Sambo à semelles souples, **semelles rigides interdites**
- **Ceinture** : **intégrée dans la Kurka** et de la couleur de la veste ou correspondante au grade du Samboïste
- **Casque**
- **Protège dents**
- **Gants** : **doigts ouverts, recouvrant les premières phalanges uniformément de type MB 520A Métal Boxe** (coussin de frappe sur poing assez conséquent afin d'amortir les coups). **Pas de gants de frappe de sac.**
- **Protège poitrine** : pour les féminines uniquement
- **Protèges tibias souples** : **couvrant ou ne couvrant pas le coup de pied**
- **Coquille**



Les coaches (un seul par combattant) ne seront admis dans la zone de compétition que vêtus d'un costume ou d'un survêtement.